Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **38 (1909)**

Heft 9

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Chronique scolaire

Fribourg. — † **Mlle Philomène Jaccottet.** — Mlle Philomène Jaccottet, institutrice à l'école supérieure des filles, à Vuadens, vient de terminer une carrière pédagogique d'environ un quart de siècle par une sainte mort, survenue à la suite d'une longue maladie, supportée avec un courage qui ne s'est pas démenti un seul instant, malgré l'acuité des souffrances.

Originaire d'Echallens, Mlle Jaccottet était née à Lausanne en 1863, de parents foncièrement chrétiens, qu'elle perdit dès son bas âge. Après d'excellentes études chez les Ursulines de Fribourg, elle fut appelée par M. l'abbé Torche à enseigner à l'orphelinat Marini. Elle y resta deux ans. Puis le Conseil d'Etat la nomma institutrice à l'école des filles de Cheiry (Broye). Durant douze années, Mlle Jaccottet a exercé son zèle infatigable dans cette commune, où chacun conserve encore le meilleur souvenir de cette maîtresse exemplaire.

Enfin, en 1899, elle était appelée à la tête de l'école supérieure des filles de Vuadens. Pendant dix ans, elle s'y montra excellemment à la hauteur de sa mission. Elle possédait à un haut degré le talent de l'enseignement. Aussi, ses aptitudes pédagogiques, jointes à un dévouement sans bornes et à une foi très vive, eurent-elles le plus grand succès.

Sa mort plonge toutes les familles de Vuadens dans la tristesse et le deuil. Les funérailles très solennelles qui ont été faites à Mlle Ph. Jaccottet, le 21 avril, prouvent plus éloquemment que toute autre démonstration les regrets unanimes que sa disparition a causés dans la population.

Au milieu du cortège interminable des parents, élèves et amis, on distinguait le Conseil communal et la Commission scolaire « in corpore », M. Savoy, préfet de la Gruyère ; M. Jules Barbey, inspecteur scolaire, et Mlle Gremaud, inspectrice, à la tête du corps enseignant du VIIme arrondissement. Signalons encore la présence des délégués du Comité de la Société de « Secours mutuels » du corps enseignant fribourbourgeois, dont la défunte faisait partie.

Trois superbes couronnes avaient été offertes par le Conseil communal, les collègues du VIIme arrondissement et les élèves de Mlle Jaccottet.

Qu'a dû penser de tant d'honneurs rendus à sa mémoire cette petite maîtresse toujours si simple, dont la devise semble avoir été : « Vivre cachée ; faire le bien sans bruit, et ne briller que par la vertu et le bon exemple. » R. I. P. L. B., *instit.*

— A l'*Institut normale catholique*, Mgr Deruaz a présidé, jeudi 29 avril, la séance annuelle de la distribution des récompenses accordées aux élèves. A l'ouvertures de la cérémonie, Madame la Directrice a présenté un charmant rapport sur le travail des différents cours. Monseigneur l'Evêque s'est ensuite levé et a prononcé une paternelle allocution dans laquelle il a félicité le personnel enseignant de l'Institut et recommandé aux élèves la pratique de la bonté et de la discipline et l'amour de la science.

D'agréables productions musicales ont coupé les différentes parties de cette séance qui était organisée avec une gracieuse simplicité.

— *Association catholique internationale des œuvres pour la Protection de la jeune fille.* — Le cinquième congrès international aura lieu à Strasbourg, les 17, 18 et 19 juin 1909. Le congrès s'ouvrira le jeudi 17 juin, à 10 h. du matin, par une réunion du conseil international. La journée du lendemain sera en grande partie consacrée à la lecture des rapports sur la marche générale de l'Association, sur l'activité des secrétariats de Fribourg et des autres nombreux rapports nationaux.

Le programme du samedi 19 juin mentionne :

1° Rapport sur les logements des domestiques et ouvrières, par le baron de Montenach, vice-président de l'Association populaire catholique suisse. — 2° Rapport sur les Associations de domestiques. — 3° Rapport sur les Correspondantes, par Mlle Lavielle, vice-présidente du Comité de Dijon. — 4° Rapport sur « La Protection préventive », par Mme Trimborn, présidente du Comité de Cologne.

Dans une séance de l'après-midi, on discutera et on votera les propositions émanant du Comité international ou des Comités nationaux. A 8 heures du soir, grande séance publique de Propagande, à la salle de l'Aubette, place Kleber, sous la présidence d'honneur de Monseigneur l'Evêque de Strasbourg.

Neuchâtel. — La Direction du Séminaire de français pour étrangers à l'Académie de Neuchâtel organise, cette année, *deux cours de français moderne :* le premier aura lieu du lundi 19 juillet au samedi 14 août; le deuxième, du lundi 16 août au samedi 11 septembre. Indépendamment de ces deux cours de français, la Direction a organisé un troisième cours entièrement consacré à l'ancien français et à la phonétique théorique.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le professeur *Paul Dessoulavy,* directeur des cours de vacances.

Uri. — Plusieurs bâtiments scolaires vont être construits dans ce canton de la Suisse primitive, l'un à Göschenen dont le devis est de 100 000 fr., un autre de 120 000 fr. à Gurtnellen, un troisième de 103 000 fr. à Attinghausen. De plus, Altorf se propose de construire une halle de gymnastique qui coûtera 50 000 fr. Enfin, Burglen projette une maison d'école de 170 000 fr. Ces décisions font bien voir combien on aime l'instruction dans le petit pays d'Uri.

Confédération. — *XXIVme Cours normal suisse de travaux manuels.* — La Société suisse pour l'extension des travaux manuels dans les écoles de garçons organise, à Frauenfeld, du 12 juillet au 7 août 1909, le *vingt-quatrième cours normal de travaux manuels* avec l'appui financier de la Confédération et sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique du canton de Thurgovie.

Les travaux manuels ont pour but d'apprendre à l'élève à observer et à penser. Ils provoquent l'activité personnelle de l'enfant pour lui donner des connaissances réfléchies, et une dextérité générale. Les participants aux cours apprendront aussi comment on enseigne rationnellement les travaux manuels et comment on organise pratiquement les ateliers scolaires.

Le cours des travaux manuels comprendra : le cours élémentaire et le travail en bois naturel, — le cartonnage, — le travail du bois à l'établi, — la sculpture, — le modelage.

L'enseignement sera donné en français et en allemand. Les participants peuvent choisir les cours qu'ils préfèrent.

M. Bach, inspecteur scolaire à Kefikon (près Islikon), directeur du cours, donnera tous les renseignements complémentaires, qu'on voudra bien lui demander.

— La Conférence des Chefs des départements de l'Instruction publique de la Suisse romande s'est réunie le 16 et le 17 avril à Berne.

Elle a constaté avec satisfaction l'avancement des travaux du Glossaire des patois romands. Elle s'est occupé aussi de l'institution d'un brevet intercantonal pour l'enseignement du français à l'étranger et d'une édition française de l'*Annuaire de l'instruction publique en Suisse.*

N'allez pas croire que les afflictions soient un signe que Dieu vous abandonne et vous méprise ; c'est, au contraire, la meilleure preuve qu'il s'occupe de vous. (S. Jean Chrysostome.)